



INCLUSION NUMÉRIQUE - TDP

LIEU
Quartiers
prioritaires de la
ville
13160
Châteaurenard

DURÉE
Année civile
Hors vacances
scolaires

TAUX DE RÉUSSITE
94 % sur les 2
dernières années

TAUX DE SATISFACTION
9,1 / 10

PRIX
Formation gratuite

Objectifs de la formation

- **Former les usagers dans leurs démarches administratives numériques.**
- **Favoriser l'autonomie et l'accès aux droits des usagers.**

Nature de la formation

Formation courte

Prérequis

- Savoir s'exprimer correctement à l'écrit comme à l'oral.
- Avoir une réelle motivation pour gagner en autonomie dans l'accomplissement des démarches administratives numériques.

Modalités pédagogiques

- Le médiateur forme et accompagne les usagers lors de séances collectives.
- Mise à disposition d'ordinateurs portables pour les personnes les plus autonomes.

quatre modules de formation

MODULE 1

DÉCOUVRIR L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

- Allumer et éteindre correctement un ordinateur.
- Utiliser un clavier, une souris et un pavé tactile.
- Imprimer, scanner (numériser) et enregistrer un document.
- Différencier un fichier, un dossier, un raccourci.
- Rechercher, déplacer, dupliquer et copier un document.
- Télécharger et stocker un document.

MODULE 2

NAVIGUER SUR INTERNET

- Découvrir et se familiariser avec le navigateur.
- Maîtriser les notions et le vocabulaire de base « lien hypertexte, adresse IP, URL, cookies, etc... ».
- Accéder à un site de plusieurs manières.
- Utiliser les outils de navigation et se déplacer (navigation) dans un site.
- Mémoriser les sites les plus utilisés grâce aux favoris et marque-pages.
- Consulter l'historique des sites visités.
- Paramétrer les pages de démarrage par défaut.
- Filtrer l'accès à certains sites.

DATES DE RÉALISATION

01 janvier 2021
31 décembre 2021

Hors vacances scolaires

DURÉE DES MODULES DE FORMATION

Modules de formation par demi-journées,
pouvant aller de 1 à 3,5 heures.

De 4 à 6 personnes par séance.

LIEUX D'INTERVENTIONS

CHÂTEAURENARD

Médiathèque Isidore Rollande

11 Cours Carnot, 13160 Châteaurenard

Le jeudi de 13h30 à 16h30

Le vendredi de 13h30 à 16h30

DÉLAI D'ACCÈS

Prise de rendez-vous auprès du médiateur numérique :

Khalid ERRAHMOUNI - 06 78 00 47 83.

MODALITÉS D'ACCÈS

Signature d'une charte de bonne utilisation de l'outil informatique.

Renseignement d'une enquête de satisfaction.



- Modifier la taille du texte pour une meilleure lecture.
- Purger les fichiers temporaires, les cookies et l'historique.
- Utiliser l'option « rechercher » de votre navigateur.
- Utiliser un moteur de recherche.
- Rechercher des informations dans une page.

MODULE 3

COMMUNIQUER PAR MAIL

- Créer un compte de courrier électronique (choix d'une adresse et d'un mot de passe)
- Accéder à son compte de messagerie (s'identifier)
- Lire - Répondre - Supprimer - Trier ses e-mails
- Créer des dossiers et organiser ses messages
- Envoyer un message avec une pièce jointe
- Organiser son carnet d'adresse.
- Se protéger contre le phishing (hameçonnage) - Les spams (publicités) - Les scams (escroqueries) - les hoax (canulars).

MODULE 4

EFFECTUER SES DÉMARCHES EN LIGNE

- **Espace véhicule** : apprendre à effectuer tous types de démarches en lien avec la carte grise.
- **Espace conducteur** : apprendre à effectuer tous types de démarches en lien avec le permis de conduire.
- **Espace Identité** : apprendre à effectuer une pré-demande pour la carte d'identité / le passeport.
- **Site AMÉLI** : apprendre à effectuer tous types de démarches.
- **Site de la CAF** : apprendre à effectuer tous types de démarches.
- **Site de la MSA** : apprendre à effectuer tous types de démarches.
- **Site de Pôle Emploi** : apprendre à Effectuer tous types de démarches.
- **Site de demande de logement social** : effectuer, renforcer ou actualiser une demande.

Pour toute autre demande : voir sur place la faisabilité de la démarche avec le médiateur.

MODALITÉ D'ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Accessible aux personnes en situation de handicap

- Les maisons publiques de quartiers sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
- Proximité des arrêts de transports en commun.
- Proximité de parkings pour utilisateurs de moyens de locomotion individuels.

PUBLICS

Toutes personnes désireuses de gagner en autonomie dans ses démarches administratives en ligne.

(toutes personnes mineures doivent-être accompagnées par une personne majeure).

SUITE DE LA FORMATION

Toutes personnes désireuses de progresser dans ses démarches administratives en ligne peuvent s'inscrire à un autre module de formation : **inclusion numérique.**

COÛT - FINANCEMENT

Formation Inclusion Numérique pris en charge par :

TERRE DE PROVENCE dans le cadre de la politique de la ville.

CONTACT

Coordinateur : Stéphane ALCANTUD

Médiateur numérique : Khalid ERRAHMOUNI

4, avenue Victor Hugo • 13200 Arles • 04 90 96 01 19 • info@pfpa-formations.com

